

# MENTORING

Trouver sa voie professionnelle



**EXPLOREZ  
VOTRE TERRITOIRE  
PROFESSIONNEL**

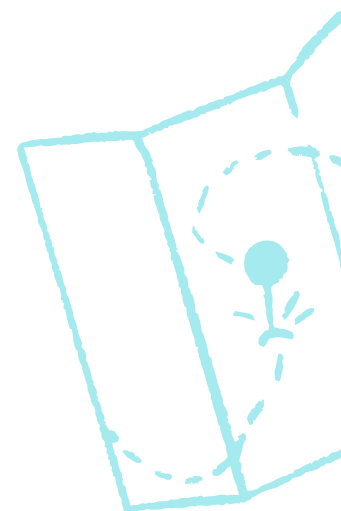
# Mentoring

## Trouver sa voie professionnelle

**Un parcours professionnel se cartographie : situation actuelle, point de départ, destination, voie rêvée... Selon nous, une carrière est davantage une zone d'exploration qu'une ligne allant dans une seule direction.  
Chez Pépité, devenez explorateur de votre carrière !**

### Enjeux

- Devenir actrice / acteur de son parcours et (re)découvrir son potentiel.
- Identifier ses ressources et ses talents naturels.
- Cerner et dépasser ses freins.
- Bénéficier d'un regard extérieur : celui d'un expert de la réalisation professionnelle.
- Trouver des actions qui ont du sens.
- Élaborer un projet professionnel en phase avec sa personnalité.
- Ne plus subir son quotidien professionnel en agissant sur son avenir.



### Objectifs

- Réaliser un diagnostic de son parcours professionnel et analyser ses choix de vie.
- Retrouver une dynamique et une cohérence entre le projet professionnel et son "moi profond"
- Analyser son potentiel et partir "à la conquête de sa pépité".
- Valoriser ses compétences et les mettre en perspective avec son nouveau projet.
- Investiguer "le champs des possibles".
- Comprendre quel contexte professionnel convient le mieux au regard de son profil.
- Fixer des objectifs pour mettre en œuvre un projet qui vous ressemble et qui vous fait vibrer.

Le MENTORING "Trouver sa voie professionnelle" est réalisé par des experts de l'orientation professionnelle.

Vous pouvez retrouver le profil de nos experts sur notre site [www.pepите-sc.com](http://www.pepите-sc.com).

*Cadre réglementaire du bilan de compétences :*

*Le bilan de compétences est une démarche réglementée par le Code du Travail dont notamment les articles R.6322-35, R.6322-36, R.6322-37 et R.6322-38. L'encadrement légal vise avant tout à protéger le bénéficiaire. Comme le précise l'article L.6313-10 du Code du Travail, le bilan de compétences a pour objet de « permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ».*

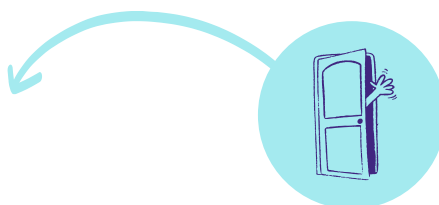
# Modalités

Le bilan de compétences Mentoring "Trouver sa voie professionnelle" peut se réaliser en présentiel, à distance ou en mixant les deux approches. Si l'accompagnement se déroule en présentiel, le lieu de réalisation sera déterminé en fonction de vos préférences et/ou de votre lieu d'habitation.

Les séances du bilan de compétences sont planifiées en amont, en fonction de vos disponibilités. Nous élaborons un planning prévisionnel de 10 séances avec généralement 1 séance par semaine. Ce planning peut être ajusté en fonction de vos besoins et de vos contraintes personnelles ou professionnelles. Si la situation le nécessite, le planning peut être modifié au cours du bilan de compétences.

## Accessibilité

Nous disposons de différents sites pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter afin que nous étudions ensemble comment vous accueillir de façon optimale ou vous proposer une alternative.



## Délais d'accès

Nous vous proposons un premier rendez-vous sous 7 jours après votre prise de contact (en fonction de vos disponibilités), afin d'analyser votre demande et vos attentes. Ce premier rendez-vous est gratuit et sans engagement. A l'issue de ce rendez-vous, le bilan pourra se poursuivre dès réception de l'accord de prise en charge ou dès signature de la convention de la prestation, selon le mode de financement choisi.



## Financement

Ce bilan de compétences peut-être financé partiellement ou intégralement par votre **CPF** (Compte Personnel de Formation). Il existe également d'autres solutions de financement. Nous sommes à votre disposition pour vous guider dans votre choix en fonction de votre situation (salariat, profession libérale, demandeur d'emploi, agent de la fonction publique...).

Notre organisme est certifié QUALIOPFI au titre de la catégorie : bilan de compétences.

# LES PHASES DU MENTORING

## "TROUVER SA VOIE PROFESSIONNELLE"



### 01 PHASE PRÉLIMINAIRE

*Phase définie dans l'Article L. 6313-1 du code du travail.*

Lors de ce premier échange, le futur explorateur expose sa demande et ses attentes à l'expert qui l'accompagnera tout au long de son Mentoring.

#### Les objectifs - phase 1

- Analyser la demande et les besoins de l'explorateur.
- Déterminer le format le plus adapté à sa situation et ses besoins.
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

**Modalités :** Entretien individuel sans frais, ni engagement.

**Durée :** 45 minutes à 1 heure.



### 02 PHASE D'INVESTIGATION

*Phase définie dans l'Article L. 6313-4 du code du travail.*

#### Les objectifs - phase 2

- Analyser son approche personnelle et son comportement professionnel.
- Identifier ses leviers (ressources) et axes d'inconfort.
- Cerner ses sources de motivation et ses valeurs professionnelles.
- Elaborer son ADN professionnel, vecteur d'épanouissement.
- Valoriser son portefeuille de compétences (savoir-faire) et identifier ses acquis professionnels.
- Elaborer un projet professionnel en adéquation avec son profil et ses envies, puis en vérifier sa pertinence et sa faisabilité. (Si besoin élaboration d'une ou plusieurs alternatives)

## Les étapes - phase 2

### LE BILAN PERSONNEL

- Analyse du parcours et des choix de vie.
- Diagnostic de la personnalité et du comportement en situation professionnelle.
- Identification des points d'appui et des freins.
- Analyse des leviers comportementaux en situation d'inconfort.
- Réalisation de votre BLASON (outil de développement personnel).

*Modalités : entretiens individuels, questionnaires sur la personnalité, documents de réflexion et de formalisation.*

*Durée : Environ 5 heures.*

### LE BILAN PROFESSIONNEL

- Investigation de votre périmètre professionnel : analyse des activités professionnelles, élaboration du portefeuille de compétences & identification des compétences transférables.
- Réflexion sur le document "LE CADRAN".
- Analyse du potentiel.
- Mise en perspective des compétences et des acquis professionnels.

*Modalités : entretiens individuels, étude des fiches métiers...*

*Durée : Environ 5 heures.*

### MOTEURS ET INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

- Approfondissement des intérêts professionnels.
- Hiérarchisation des valeurs professionnelles.
- Identification des vecteurs motivationnels.
- Identification de votre ADN et de votre profil RIASEC.
- Exploration des idées métiers : quel est le champs des possibles ?

*Modalités : entretien individuel, questionnaires & travail de formalisation.*

*Durée : Entre 2 et 4 heures.*

### ÉLABORATION D'UN PROJET PROFESSIONNEL

- Identification des boucles et des stratégies de réussite.
- Adéquation compétences / envies / métiers réalistes.
- Approfondissement de l'investigation « idées métiers ».
- Enquêtes & investigation terrain.
- Identification éventuelle des axes de formation.
- Projets professionnels : objectifs, conditions d'accès et feuille de route.

*Modalités : entretiens individuels, recherche METIERS (sites spécialisés) & investigation terrain.*

*Durée : Entre 8 et 12 heures.*

# 03 PHASE DE CONCLUSION

Phase définie dans l'Article L. 6313-1 du code du travail.

## Les objectifs - phase 3

- S'appropriier les résultats détaillés de la phase d'investigation.
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels.
- Prévoir les principales modalités et étapes du projet professionnel, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi à 6 mois avec votre expert en bilan de compétences.

La phase de conclusion se termine par la présentation d'un **document de synthèse** qui reprend les résultats du bilan. Ces résultats sont la **seule propriété de l'explorateur**. Ils ne peuvent donc être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

**Modalités** : entretien individuel, travail d'appropriation et de formalisation.

**Durée** : 2 heures.

Quoi de mieux qu'un virage  
pour se remettre dans la  
bonne direction ?

## Le suivi

Un questionnaire vous sera envoyé par mail 6 mois après la fin de votre Mentoring. Ce questionnaire a pour but de faire un point sur la mise en œuvre du projet professionnel identifié lors du bilan. En parallèle de ce questionnaire, il vous est proposé de fixer un entretien individuel de suivi avec la personne en charge de votre accompagnement, en face à face ou à distance.

## Méthodologie

La méthodologie du Mentoring "Trouver sa voie professionnelle" a été élaborée par des professionnels de l'orientation et des psychologues du travail. Nous avons à coeur de faire évoluer nos pratiques afin de répondre au mieux aux besoins de nos explorateurs.



Nous nous inscrivons ainsi dans une **démarche d'amélioration continue** : veille sur les outils et les approches pédagogiques, remise en question régulière des méthodes de travail, échanges de pratiques, formations, etc.

## Durée et tarif de l'intervention

Durée totale du bilan de compétences : 24 heures

Tarif : 2 600 € net de taxe (TVA non applicable selon l'art. 261.4.4 a du CGI).

**Une carrière est une quête.  
Laissez-nous vous guider dans la vôtre !**

*Organisme de formation enregistré sous le n° 72 33 08 629 33.*

*Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*

*Notre organisme est certifié QUALIOP1 au titre de la catégorie : bilan de compétences.*

